

Lancement des Cahiers des bonnes pratiques en design « IMAGINER, RÉALISER LA VILLE DU 21^E SIÈCLE »

Des initiatives et des projets exemplaires pour inspirer le renouvellement de l'action publique en design urbain et stimuler la qualité en architecture et en design

Montréal, le 25 juin 2008 – La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, et le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, annoncent la parution de la publication *Imaginer, réaliser la ville du 21^e siècle – Cahiers des bonnes pratiques en design*. Ce guide, destiné aux responsables de projets publics et privés d'aménagement et de construction, se veut un outil d'accompagnement qui explique, au moyen d'exemples internationaux et de 21 projets montréalais inspirants, les trois processus en design qui contribuent à l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain.

Montréal 

Le design : une composante essentielle du succès des villes

Les Cahiers des bonnes pratiques en design urbain sont composés de trois documents distincts : un premier cahier qui présente des initiatives inspirantes de villes, de régions et de pays engagés dans le renouvellement de l'action publique dans le domaine du design urbain, un deuxième cahier qui se veut un guide méthodologique sur l'utilisation des trois processus, panel, atelier et concours, favorisant l'excellence en design, et un troisième cahier qui, par la présentation de 21 projets urbains récents, met en relief la diversité et l'intérêt de certaines pratiques liées au mode d'attribution de la commande ou au mode d'accompagnement des projets. Ces trois cahiers seront enrichis au cours des années, par l'ajout de guides méthodologiques et de nouveaux exemples de bonnes pratiques montréalaises.

« Montréal, comme tous les grands centres, ne cesse de se transformer pour assurer le mieux-être de sa population et répondre aux besoins de l'économie. Les Cahiers visent donc à favoriser la mise en œuvre d'actions respectant les principes du développement durable. S'inspirer d'expériences réussies à l'étranger, créer des mécanismes de consultation et mettre en lumière des exemples récents de bonnes pratiques en design à Montréal, voilà le programme que proposent ces cahiers », a indiqué la ministre St-Pierre.

« Si nous voulons vraiment que Montréal se démarque, il est nécessaire que nous prêtions une attention particulière à la qualité de notre cadre de vie. Pour cela, il est important d'encourager les bonnes pratiques comme la mise sur pied de concours, d'ateliers ou de panels d'experts, aussi souvent qu'il est possible de le faire. Sur le plan international, ces moyens ont fait leur preuve en stimulant un développement durable et de qualité. En juin 2006, notre métropole s'est vue décerner l'appellation Ville UNESCO de design. L'amélioration de la qualité de l'environnement urbain est une responsabilité

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec 

collective. Je suis convaincu que nous avons tout ce qu'il faut pour y parvenir », a déclaré le maire Tremblay.

Cette publication est une première réalisation inscrite au *Plan d'action 2007-2017 - Montréal, métropole culturelle* visant à enrichir la qualité culturelle du cadre de vie par la promotion de l'excellence en architecture et en design. Lors des *Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle*, les partenaires ont convenu de l'importance de généraliser la pratique des concours, des ateliers et des panels de design favorisant ainsi la qualité en amont des projets, et de mettre en place des outils d'accompagnement et des incitatifs financiers pour faciliter ces pratiques.

Afin de répandre de façon beaucoup plus systématique ces bonnes pratiques en design urbain sur son territoire, la Ville vient de former un groupe de travail réunissant des professionnels et cadres des différents services et arrondissements. Leurs recommandations seront présentées à l'automne prochain.

Élaborée par Design Montréal, *Imaginer, réaliser la ville du 21^e siècle - Cahiers des bonnes pratiques en design* est une publication conjointe du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et de la Ville de Montréal financée en vertu de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2005-2008. Créé en janvier 2006 par la Ville de Montréal, le bureau Design Montréal a pour mission de mettre en œuvre le plan d'action municipal articulé autour de l'amélioration du design de la ville et de l'affirmation de Montréal comme ville de design.

Les Cahiers des bonnes pratiques en design urbain sont disponibles gratuitement sur le site Internet designmontreal.com.

-30-

Source : Renée Sauriol
Cabinet du maire et du comité exécutif
514 872-4894

Renseignements : Karine Nadotti
Design Montréal
514 872-0190

Colette Proulx
Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine
514 873-2979